Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne Office des ponts et chaussées Centre de prestations M. Stefan Studer Reiterstrasse 11 3011 BERNE

info.tba@bve.be.ch

La Neuveville, le 30 juin 2011

Plan sectoriel du réseau des itinéraires de randonnée pédestre – Procédure de participation de juin 2011 – Avis du Conseil du Jura bernois

Monsieur l'ingénieur en chef,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a examiné, dans sa séance du 29 juin 2011, le projet de plan sectoriel cité en titre.

De manière générale, le CJB a jugé le document de bonne qualité. La randonnée pédestre constitue l'un des points forts touristiques du Jura bernois. Nous sommes d'accord avec les principes directeurs relatifs à la planification, qui visent à maintenir et développer l'attractivité du réseau, notamment l'objectif de disposer d'un maximum de chemins en revêtement naturel (plus de 90% hors agglomérations).

Le CJB relève toutefois l'importance de la conservation maximale des terres agricoles afin de maintenir la production indigène. Ainsi, le développement des itinéraires pédestres ne doit pas, dans la mesure du possible, impliquer le sacrifice de surfaces agricoles, notamment pas la mise en place d'itinéraires parallèles à un tronçon de chemin en dur.

Il y a environ deux ans, le CJB a été sollicité par le Parc régional Chasseral ainsi que la commune de Villeret, responsable de l'entretien du chemin de la Combe Grède (en particulier de sa remise en état après certains hivers). Nous nous sommes alors informés auprès de l'office des ponts et chaussée et avons constaté qu'un soutien cantonal était impossible. Nous estimons que la révision du plan sectoriel doit être l'occasion de classer ce chemin parmi les itinéraires principaux de randonnée pédestre, pour lesquels une participation financière du canton est envisageable au titre de l'article 60 de la loi sur les routes.

La Combe Grède remplit en effet les critères de site présentant un intérêt particulier sous l'angle du paysage (parois rocheuses, cascades) et de la nature (réserve naturelle depuis 1932), ainsi que de site ayant une importance historique (ancien site d'alimentation des hauts fourneaux d'Undervelier; sentier aménagé il y a plus d'un siècle).

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur l'ingénieur en chef, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :	Le secrétaire général :
----------------	-------------------------

Manfred BÜHLER Fabian GREUB

Copies (courriel): C. Friedli, S. Lachat Rohrer

Copies (courrier postal) : Commune de Villeret, Jura bernois Tourisme, Parc Chasseral